

Formations

Dans le cadre de l'application de la loi du 20 août 2008, obligeant les organisations syndicales à l'établissement de comptes annuels, l'UD CGT du Bas-Rhin organise plusieurs sessions de formation à la comptabilité

Comptabilité

14 et 15 septembre 2011

10 et 11 octobre 2011

14 et 15 novembre 2011

Stages 1er niveau

3 au 7 octobre 2011

5 au 9 décembre 2011



Stage CHSCT

3 au 7 octobre 2011

(Il faut impérativement être élus au CHSCT)

Elus et mandatés

12 octobre 2011

SOMMAIRE

1	MANIFESTATION DU JEUDI 6 OCTOBRE 2011
2	CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
3	SALAIRE MINIMUM
4	TRAVAILLEURS SOCIAUX
5	PENTECOTE
6	PAS DE HAUSSE DU SMIC
7	NEGOCIATION COLLECTIVE
8	DIVERS

Directeur de la publication : Claude Leclerc

Imprimerie spéciale de l'UD CGT 67

Commission paritaire :

N° 0309 S 06806 ISSN 1284-313X

Salaire, emploi et conditions de travail, protection sociale, Service public.

Nécessité d'une grande mobilisation pour une autre répartition des richesses !

Pour que l'été ne soit pas synonyme de mauvais coup pour les salariés, construisons ensemble dès aujourd'hui, et pendant tout l'été, sur chaque lieu de travail, vos revendications pour gagner :

- l'augmentation des salaires avec comme référence de grille le Smic à 1700 euros ;
- des emplois et l'amélioration des conditions de travail.

Débattons aussi de la nécessité de se mobiliser ensemble pour :

- une protection sociale de haut niveau intégrant la prise en charge de la perte d'autonomie ;
- la reconquête des Services publics au service de l'intérêt général et du développement humain durable.



Salaire, emploi et conditions de travail, protection sociale, Service public. Nécessité d'une grande mobilisation pour une autre répartition des richesses !

L'UD CGT du Bas-Rhin s'inscrit pleinement dans la démarche de mobilisation initiée par la confédération.

Pour que l'été ne soit pas synonyme de mauvais coup pour les salarié-e-s, construisons ensemble dès aujourd'hui et pendant tout l'été, sur chaque lieu de travail, vos revendications pour gagner :

- *l'augmentation des salaires avec comme référence de grille le Smic à 1700 €;*
- *des emplois et l'amélioration des conditions de travail.*

Débattons aussi de la nécessité de se mobiliser ensemble pour :

- *une protection sociale de haut niveau intégrant la prise en charge de la perte d'autonomie ;*
- *la reconquête des Services publics au service de l'intérêt général et du développement humain durable.*

La CGT considère que la régression sociale se combat et pour cela propose à l'ensemble des organisations syndicales une grande mobilisation unitaire interprofessionnelle au service des revendications des salarié-e-s.

Les exigences sociales portées très majoritairement par les salarié-e-s dans les mobilisations unitaires sur les retraites en 2010 sont plus que jamais d'actualité. 75 % de la population souhaite que cette question soit au cœur de la campagne présidentielle de 2012.

Par ailleurs ces jours derniers le conseil d'orientation des retraites (COR) a proposé de passer à 41,5 années de cotisations pour la génération née en 1955, ceci avec la bénédiction du Gouvernement et du patronat.

Dans ce cadre, le décret proposé par le gouvernement, pour allonger d'un trimestre la durée de cotisation pour une retraite entière, doit trouver une riposte unitaire d'ampleur pour empêcher sa parution.

Pour la CGT, l'objectif est de faire converger, dans une même journée, l'ensemble de vos revendications visant une autre répartition des richesses.

Les organisations syndicales de retraités CFDT, CGT, CFTC, CFE-CGC, UNSA et FGR-FP appellent à manifester le 6 octobre pour la prise en charge de la perte d'autonomie et la défense du pouvoir d'achat des retraités.

Nous proposons comme objectif à la mobilisation unitaire interprofessionnelle l'ouverture de négociations, de l'entreprise jusqu'au niveau national.

Il est de la responsabilité des syndicats de permettre cette construction au plus grand nombre et dans ce cadre, la CGT proposera à l'intersyndicale du 18 août d'arrêter ensemble la date d'**une grande journée de mobilisation unitaire** pour une autre répartition des richesses.

Pour préparer cette mobilisation, la CGT appelle les salariés à débattre des revendications et des actions à engager dès aujourd'hui sur chaque lieu de travail, ainsi que de la nécessité de les faire converger le plus rapidement possible.

La CE de l'UD CGT du Bas-Rhin, réunie le 6 juillet dernier a décidé à l'unanimité des présents de prendre toute sa place dans cette mobilisation interprofessionnelle.

Elle invite les structures à élaborer des plans de travail pour la mobilisation et ceci dès le mois de septembre. Elle sollicite également les branches professionnelles, les syndicats et les UL à organiser dès fin août des réunions de rentrée, où l'ordre du jour portera sur les thèmes de cette mobilisation.

Les membres de la CE de l'UD se tiendront à la disposition de nos structures afin d'apporter une impulsion lors de ces rencontres.